

Bécancour

Diffusion

JOURNAL MUNICIPAL

VOL. 43 NO.1 DÉCEMBRE 2024



**Bécancour
en hiver,
c'est chaleureux !**



05

Présentation du
PTI 2025-2026-2027

24-25

Programmation
hiver-printemps 2025

MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Alors que l'année s'achève, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude et mon enthousiasme en partageant les réalisations qui ont marqué notre municipalité ces derniers mois.

Tout récemment, le conseil municipal a complété l'exercice budgétaire annuel. Avec la révision des évaluations foncières entraînant une hausse significative des valeurs, notre priorité était de trouver un équilibre entre la limitation des hausses de taxes et le maintien de la qualité de nos services et infrastructures. Grâce à des efforts soutenus, nous avons réduit le taux de taxation autant que possible, témoignant de notre volonté d'alléger le fardeau fiscal des citoyens.

Le dialogue avec vous demeure au cœur de nos actions. Les cafés-causeries ont été des occasions précieuses d'échanger, guidant nos décisions et inspirant de nouvelles initiatives. La préservation de notre environnement et de notre qualité de vie reste un objectif central. L'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme traduit cet engagement, notamment par des mesures renforcées pour la protection des arbres et le verdissement de notre territoire. Nous sommes également fiers d'avoir inauguré le Bureau citoyen, un guichet unique conçu pour simplifier vos interactions avec les services municipaux.

Notre ville a franchi une étape importante avec l'ouverture de l'Atelier d'innovation, un partenariat avec l'UQTR. Cet espace collaboratif positionne Bécancour comme un véritable laboratoire vivant,



propice aux idées novatrices et à la créativité, au bénéfice de notre communauté.

En matière de sécurité, les actions du comité mobilité ont porté leurs fruits, avec des améliorations tangibles sur nos routes. La campagne du MTQ, « Ton attitude change ta route », contribue également à sensibiliser les usagers de l'autoroute 30 à des comportements plus prudents.

Enfin, je tiens à souligner le dévouement exceptionnel de nos pompières et pompiers, récemment honorés pour leurs années de service. Leur engagement, essentiel à notre sécurité, mérite toute notre reconnaissance.

Alors que nous nous apprêtons à accueillir 2025, une année marquée par le 60^e anniversaire de notre ville, je vous invite à prendre part aux festivités à venir. Ensemble, continuons à bâtir une ville prospère, verte, humaine et durable.

Je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes, empli de chaleur et de bonheur avec vos proches.

Avec toute mon amitié,

Lucie Allard
Mairesse de Bécancour
lallard@ville.becancour.qc.ca

NOS CONSEILLERS

Mme Jasmine Hébert
jhebert@ville.becancour.qc.ca
M. Guillaume Carignan
gcarignan@ville.becancour.qc.ca
M. Pierre Moras
pmoras@ville.becancour.qc.ca
Mme Annie Gauthier
agauthier@ville.becancour.qc.ca
M. Marion Lamothe
mlamothe@ville.becancour.qc.ca
M. Pascal Doucet
pdoucet@ville.becancour.qc.ca

Séances ordinaires de 2025

Vous pouvez assister aux séances en personne à l'hôtel de ville ou à distance. Il est également possible de visionner les enregistrements vidéo au becancour.net.

13
JANV. 19 h

03
FÉV. 19 h

03
MARS 19 h

07
AVRIL 19 h

05
MAI 19 h

02
JUIN 19 h

07
JUIL. 19 h

18
AOÛT 19 h

15
SEPT. 19 h

01
OCT. 19 h

17
NOV. 19 h

1
DÉC. 19 h

02



Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Le conseil municipal de la Ville de Bécancour a adopté, le 21 octobre dernier, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 totalisant 95,39 M\$, répartis sur les trois prochaines années : 28,03 M\$ en 2025, 37,36 M\$ en 2026 et 30 M\$ en 2027. Ce PTI démontre la volonté du conseil municipal d'exercer un leadership responsable et positif afin de répondre aux défis de la croissance que vit la Ville de Bécancour.

Le Programme triennal d'immobilisations a été inspiré par la *Charte pour une croissance humaine et durable de la Ville de Bécancour*, adoptée en novembre 2023. Cette charte se veut un outil d'importance qui permet la planification de la croissance de la Ville tout en préservant son caractère unique et la qualité de vie qui la définit si bien. Elle a donc été un guide important dans l'élaboration du PTI.

« Notre ambition est claire : nous voulons nous assurer que la croissance que nous connaissons soit humaine et durable, et que la population soit au cœur de nos priorités. Nous sommes convaincus que les réalisations qui découlent de ce plan contribueront à améliorer la qualité de vie de nos citoyens, tout en garantissant l'avenir de notre communauté. Ce PTI est le fruit d'un travail rigoureux et concerté de l'équipe municipale, mais il tient aussi compte des suggestions et préoccupations exprimées par les citoyens lors des cafés-causeries. Dans tout le processus menant à l'adoption de ce plan triennal, le conseil municipal s'est assuré que les coûts des projets et réalisations soient équitables et raisonnables, en misant notamment sur une diversification de nos revenus, et ce, dans le but d'alléger la charge des citoyens »,

- Lucie Allard, mairesse de Bécancour

Le maintien et l'amélioration des infrastructures sont au cœur de ce Programme triennal, avec 61,7 % des investissements prévus qui y sont destinés, tandis que 38,3 % s'inscrivent dans la préparation à la croissance.

Trois principales orientations sont ainsi mises de l'avant dans ce PTI : la pérennité des infrastructures, la bonification du milieu de vie bécancourais et le développement harmonieux du territoire.

Rappelons que le Programme triennal d'immobilisations est un outil de planification des investissements, sur un horizon de trois ans, en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles. Il s'agit d'une feuille de route très importante qui traduit la vision du conseil municipal et présente l'ensemble des projets que la Ville entend réaliser.

PSITT !

Tournez la page pour découvrir un résumé des investissements prévus !

Budget 2025



Le budget de l'année 2025, dédié aux dépenses et revenus de la Ville pour des actions et projets de fonctionnement réguliers, a été adopté le 9 décembre 2024. Rendez-vous au becancour.net pour en connaître les détails !

Investissements prévus au PTI

Vous retrouverez dans ces pages un résumé des investissements prévus au Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ainsi que les piliers de la Charte pour une croissance humaine et durable auxquels ils répondent. Le PTI complet est disponible au becancour.net.



Pérennité des infrastructures

Des trajets plus sécuritaires

Voie publique

- Pavage (rural et urbain) **2,69 M\$**
- Ponceaux **1,05 M\$**
- Trottoirs **200 k\$**
Avenue des Capucines : bonifier la mobilité active et la sécurité des écoliers de la nouvelle école
- Sécurité routière **315 k\$** (glissières)



Un réseau résilient

Eau potable et eaux usées

- Extension et réfection des conduites **850 k\$**
- Maintien et travaux sur les réservoirs et surpresseurs **710 k\$**
- Stratégie eau potable **100 k\$**
- Entretien des étangs et des postes de pompage **270 k\$**



Équipement et bien-être

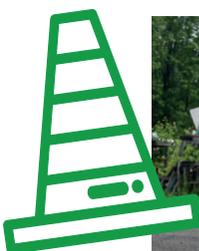
Véhicules et équipements municipaux

- Renouvellement de la flotte de camions et véhicules municipaux **537,5 k\$**
- Achat d'habits de combat pour les pompiers **48 k\$**
- Ajout d'éléments et procédures pour améliorer la santé et la sécurité des employés municipaux **170 k\$**



Des bâtiments municipaux durables et en santé

- Centre culturel Larochelle **1,5 M\$**
- Salles communautaires et bibliothèques **387 k\$**
- Bâtiment halte routière Sainte-Angèle **150 k\$**
- Cabane à sucre Parc écologique Godefroy **57,5 k\$**
- Programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite **50 k\$**
- Atelier municipal **200 k\$**
- Hôtel de ville **140 k\$**
- Centrale de traitement des eaux **600 k\$**

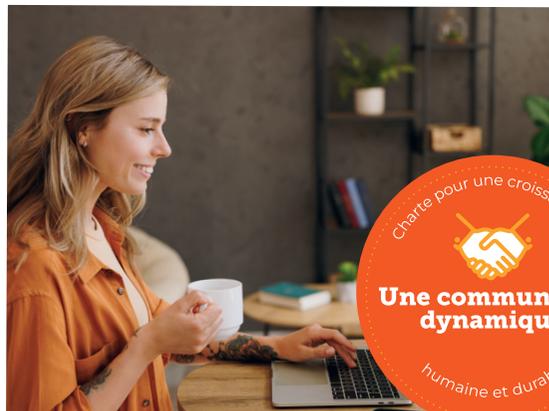




Bonification du milieu de vie

Un milieu de vie fier, vert et durable

- Réseau d'éclairage au LED **200 k\$**
- Agrandissement sites des neiges usées **75 k\$**
- Aménagement gymnase - nouvelle école **185 k\$**
- Lien cyclable intersecteur **1,2 M\$**
- Bonification du réseau de sentiers et accessibilités 4 saisons **150 k\$**
- Bonification de parcs existants **967,5 k\$** (ex. : ajout d'équipements, resurfaçage, végétalisation, sentiers, ...)
- Amélioration de l'accessibilité des parcs **100 k\$**
- Aménagement des abords de route **100 k\$**



La technologie au cœur de nos actions

- Sécurisation, amélioration et productivité des infrastructures **360,2 k\$**
- Programme d'innovation et de Ville intelligente **75 k\$**

Une image de marque plus déployée

- Implantation d'une nouvelle signalisation identitaire **25 k\$**

Développement du territoire

Développer pour accueillir

- Développement Sainte-Angèle (plateau) **8,58 M\$** (conduite refoulement pour nouveaux développements et école + Muguets)
- Développement Sainte-Angèle (village) **3,1 M\$**
- Développement Bécancour **1,7 M\$**



Faits saillants 2026-2027

- Développement et bonification des parcs et espaces verts
- Maintien, entretien et réfection du réseau d'infrastructures
- Prolongement du réseau cyclable
- Ajout d'infrastructures pour les futurs développements domiciliaires



Rôle d'évaluation 2025-2026-2027

En vigueur pour trois exercices financiers municipaux, le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date.

Le rôle triennal d'évaluation actuel de la Ville de Bécancour a été déposé le 15 septembre 2024 et prendra effet le 1^{er} janvier 2025 pour les années 2025-2026-2027. À noter que les valeurs qui sont inscrites au rôle triennal d'évaluation 2025-2026-2027 tiennent compte du marché immobilier 18 mois avant son entrée en vigueur, soit le 1^{er} juillet 2023.

Il est important de mentionner que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision administrative à l'égard de ce rôle. Pour être recevable, cette demande doit remplir certaines conditions.

Saviez-vous que ?

Vous pouvez consulter le nouveau rôle d'évaluation en vous rendant dans la section *Évaluation foncière*, sous l'onglet *Citoyens*, au becancour.net. Vous y trouverez également une foule de renseignements ainsi que des réponses aux questions fréquemment posées sur le sujet.



On a de la place pour toi !



becancour.net (section *Offres d'emplois*)



facebook.com/villebecancour



ca.linkedin.com/company/ville-de-b-cancour

Compte de taxes 2025

Les propriétaires bécancourois recevront leur compte de taxes municipales en février. Si vous ne l'avez pas reçu au 1^{er} mars 2025, veuillez contacter la perception au 819 294-6500 pour vérifier votre dossier.

Inscrivez-vous dès maintenant à *Mon dossier citoyen*, via le becancour.appvoila.com, pour un service rapide, efficace et écologique !

Où consulter les avis publics ?

Depuis le mois de juillet, tous les avis publics, sauf les avis publics relatifs aux ventes pour défaut de paiement de taxes et aux appels d'offres publics, sont uniquement publiés sur le [site Internet de la Ville de Bécancour](http://site-internet-de-la-ville-de-becancour.com), où un raccourci figure sur la page d'accueil, et sur le babillard situé dans l'entrée de l'hôtel de ville. Pour rester à l'affût des avis publics publiés par la Ville, il est aussi possible de vous inscrire à l'infolettre municipale

La Ville de Bécancour et l'UQTR s'associent pour créer l'Atelier d'innovation

Au courant de l'été, la Ville de Bécancour et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont annoncé une importante collaboration avec la création de l'Atelier d'innovation, un partenariat prometteur qui fait de la Ville un véritable laboratoire vivant pour des étudiants et professeurs de l'UQTR. Cette association permettra assurément de trouver des pistes de solution innovantes pour répondre à différents enjeux auxquels la Ville fait face grâce à l'expertise des ressources de l'UQTR en recherche et formation. Cette entente entre les deux organisations est signée jusqu'en 2026 et chaque année, les parties réévalueront leurs besoins afin de mettre sur pied de nouveaux projets.

Thématiques des projets de recherche ciblés pour 2024

- Accueil et intégration des employés
- Logements et croissance durable
- Gestion des déchets industriels et des matières résiduelles

07



Nouveau système d'alertes Inscrivez-vous dès maintenant !

La Ville de Bécancour vient tout juste de lancer sa nouvelle plateforme pour les alertes municipales : bureaucitoyen.becancour.net. Abonnez-vous dès maintenant pour ne rien manquer et recevoir les avis selon vos préférences. Ce portail est simple d'utilisation : vous choisissez vos moyens de communication préférés, indiquez vos coordonnées et cochez les types d'alertes (urgence, déneigement, collectes, activités municipales, etc.) que vous souhaitez recevoir.

C'est important d'être au courant !
bureaucitoyen.becancour.net

Les détails entourant l'utilisation de cette nouvelle plateforme sont disponibles au becancour.net !



Votez pour vos idées favorites !



Cet automne, les citoyens de la Ville de Bécancour étaient invités à déposer des idées et des projets pour améliorer la qualité de vie dans leur communauté sur la plateforme participation.valeurcollective.net.

Les propositions recevables seront soumises à un vote du public du 20 janvier au 7 février 2025, sur la même plateforme, et évaluées par le comité de développement durable de Valeur collective. Celles qui se démarqueront seront dévoilées le 24 février 2025, puis présentées aux Bécancourois-es et bonifiées par ces derniers lors d'un Forum citoyen en mars 2025.



Des missions économiques de Bécancour à l'international

Au cours des derniers mois, la mairesse de Bécancour et certains dirigeants de la Ville ont eu la chance de participer à différentes missions à l'international. Le conseil municipal a également eu le privilège de rencontrer diverses délégations d'un peu partout dans le monde de passage à Bécancour.



Invitée avec plusieurs partenaires, la Ville de Bécancour, avec la Vallée de la Transition Énergétique, en collaboration avec la Délégation du Québec à Séoul (DQS), a réussi une mission d'envergure à Séoul, en Corée du Sud. Des rencontres enrichissantes ont eu lieu, notamment avec le maire de Daejeon, le maire de Séoul et les dirigeants d'EcoPro et POSCO.



Le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, la mairesse Lucie Allard et le directeur général de la Ville de Bécancour, Gregory Gihoul, ont reçu Mme Geneviève Brisson de la Délégation générale du Québec à Bruxelles (DGQB) et Mme Geneviève Rolland de la Délégation générale du Québec à Munich (DGQMü).

Une délégation menée par la Ville de Bécancour représentant la filière batterie bécancouroise s'est envolée pour la France cet automne, pour participer aux Assises européennes annuelles de la transition énergétique dans la ville de Dunkerque.



La première photo illustre la rencontre entre la mairesse de Bécancour, Mme Lucie Allard, et le député de Nicolet-Bécancour, M. Donald Martel, avec M. Henri-Paul Rousseau, délégué général du Québec à Paris. La seconde démontre la présentation de la mairesse, réalisée dans le cadre de la plénière sur les dynamiques internationales de décarbonation.

La Ville de Bécancour a reçu M. Patrice Vergriete, président de la Communauté urbaine et maire de Dunkerque. À titre de maire suppléant, le conseiller Guillaume Carignan a eu le privilège de l'accueillir et d'échanger sur les réalités territoriales en lien avec le développement de Bécancour.



Le point sur la filière batterie



Comme vous le constatez sans doute lorsque vous empruntez l'autoroute 30, les travaux de construction de certaines entreprises de la filière batterie progressent à grands pas. Six projets structurants en lien avec la filière batterie sont en préparation et/ou construction sur le territoire.

1. **Ultium CAM** (Cathodes)
2. **Nemaska Lithium** (Lithium)
3. **EcoPro** (Cathodes)
4. **Mirae** (Lithium, cobalt et acide borique)
5. **Vale** (Sulfate de nickel)
6. **Nouveau Monde Graphite** (Graphite)

À cela s'ajoutent les projets de développement déjà annoncés des entreprises Air liquide et ABI. Les entreprises de la filière batterie entreront progressivement en opération à partir de 2025-2026.

Plus de 2 500 emplois sont estimés pour combler les besoins de main-d'œuvre. Afin de répondre à cet enjeu crucial de formation, la Ville a déposé auprès du gouvernement un projet de Centre d'innovation et de formation, qui serait implanté sur le territoire de Bécancour. Un consortium formé des cinq commissions scolaires Mauricie-Centre du Québec, des quatre cégeps et de l'Université du Québec à Trois-Rivières s'est mis en place pour s'assurer de coordonner efficacement les programmes de formation.

Connaissez-vous le programme d'achat local *J'achète Bécancour* ?

Depuis novembre, la Ville de Bécancour propose à nouveau le programme d'achat local *J'achète Bécancour*, propulsé par Hello, permettant aux personnes intéressées de se procurer une carte d'achat bonifiée de 25 %. Saviez-vous que depuis le lancement de cette campagne, la Ville de Bécancour a versé plus de 60 000 \$ dans l'économie locale, générant plus de 192 000 \$ en achat directement dans les commerces participants de Bécancour.

produits des producteurs et transformateurs locaux, en plus d'encourager les artisans et commerçants.

PSITT !

Au moment d'écrire ces lignes, des sommes étaient encore disponibles...faites vite pour profiter de cette offre ! Rendez-vous sur cette plateforme pour tous les détails : <https://espacehello.ca/becancour>.

À ce temps-ci de l'année, *J'achète Bécancour* est une idée-cadeau originale à l'approche des Fêtes, pour découvrir de nouveaux incontournables, prendre le temps de savourer et consommer les



Pour bâtir et coconstruire ensemble

BILAN POSITIF POUR LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

La Ville de Bécancour connaît une croissance maintenant bien amorcée sur l'ensemble du territoire et pour le conseil municipal, il était primordial d'informer les citoyens sur les développements à venir, mais surtout de les impliquer dans une démarche qui vise à coconstruire avec eux une vision sectorielle des milieux de vie. C'est dans ce contexte que la Ville a lancé, au printemps dernier, une démarche de participation citoyenne.

D'abord, deux séances d'information se sont tenues le 11 avril, où une centaine de personnes ont ainsi eu l'occasion de connaître la vision du conseil municipal face au développement, en plus de pouvoir prendre connaissance de la façon dont la Ville se prépare à cette croissance.

Des cafés-causeries réussis

Les 11 mai, 25 mai et 15 juin, des cafés-causeries se sont tenus dans les secteurs de Gentilly, Sainte-Angèle et Sainte-Gertrude. Saint-Grégoire, Bécancour et Précieux-Sang ont quant à eux été visités les 19 septembre, 24 octobre et 14 novembre. Au total, ces cafés sectoriels ont permis d'aller à la rencontre de quelque 220 Bécancourois-es qui souhaitent échanger sur la croissance de leur ville.

Les personnes présentes ont ainsi pu prendre connaissance des projets domiciliaires de leur secteur et partager leurs préoccupations et

questionnements face à ceux-ci. Des ateliers participatifs étaient également au menu, permettant aux participants de s'exprimer sur différentes thématiques, dont les caractéristiques distinctives de leur secteur et les éléments qui feraient, selon eux, le succès des projets domiciliaires.

Les cafés-causeries étaient aussi une occasion pour la population de faire valoir leurs suggestions en termes de bon voisinage, d'architecture, d'environnement, de besoins en infrastructures, de services de proximité, d'activités sportives ou socioculturelles, etc.





Trousse du promoteur

Les informations récoltées lors des cafés-causeries permettront de bonifier le contenu de la *Trousse du promoteur* que la Ville de Bécancour souhaite remettre aux promoteurs intéressés par le territoire bécancourois, afin que leur projet réponde aux attentes des résidents. Cet outil inclura également une fiche personnalisée par secteur, avec la vision sectorielle et les préoccupations soulevées par les participants, dont la préservation d'espaces verts, l'aspect architectural des bâtiments, le respect de la quiétude et du côté rural du territoire, ainsi que l'ajout de commerces.

Lancée au courant de l'année 2025, la *Trousse du promoteur* sera également accessible aux Bécancouroises et Bécancourois qui souhaitent consulter ce guide riche en informations.

Politique de participation citoyenne

L'un des autres résultats attendus de la démarche de participation citoyenne est l'élaboration d'une *Politique de participation citoyenne*, qui sera rédigée et adoptée en 2025. Un processus de consultation publique à cet effet sera d'ailleurs entamé dans les prochains mois.

Les informations relatives à la démarche de participation citoyenne sont disponibles au www.becancour.net dans la section *Participation citoyenne*.



Connaissez-vous le Bureau citoyen ?

C'est dans la continuité de sa démarche de participation citoyenne que la Ville de Bécancour a lancé, en juin dernier, son Bureau citoyen. Cet outil est un véritable guichet unique vers les services municipaux vous permet de coconstruire Bécancour avec l'équipe municipale grâce à vos commentaires et vos suggestions.

Le Bureau citoyen est accessible à tous en offrant un service en personne, par téléphone ou en ligne, via la section Bureau citoyen du becancour.net (onglet Citoyens).

PSITT !

Si vous faites une requête, n'oubliez pas de vérifier vos courriels indésirables. Il se peut que notre réponse s'y trouve !





Du nouveau dans les règlements d'urbanisme

Après avoir adopté son nouveau Plan d'urbanisme, la Ville de Bécancour a franchi une nouvelle étape dans les derniers mois avec l'adoption de cinq nouveaux règlements d'urbanisme, dont quatre sont entrés en vigueur en septembre 2024 et remplaçant ainsi les règlements précédents. Concrètement, ces nouvelles réglementations permettront de traduire en normes et critères les orientations établies dans le Plan d'urbanisme adopté en juin 2024.

Règlement de construction (en vigueur)

Le règlement de construction permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler. En fait, il vise à régir le bâtiment comme tel en tant qu'assemblage de matériaux. Les principaux changements concernent les installations minimales sur les chantiers (ex. : conteneur), les mesures de mitigation et de contrôle de l'érosion, l'installation de garde-neige ainsi que la permission d'utilisation de la rue.

Règlement de lotissement (en vigueur)

Le règlement de lotissement permet de traduire en termes réglementaires, et de rendre opposables aux personnes qui demandent un permis de lotissement, des dispositions qui ont pour but de structurer et d'organiser le territoire. Parmi les principaux changements apportés, notons l'ajout de normes générales aux opérations cadastrales ainsi que l'amélioration des redevances pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

Règlement de permis et certificat (en vigueur)

Le règlement sur l'émission des permis et des certificats en urbanisme permet aux municipalités d'établir les modalités administratives qui les encadrent et qui autorisent la réalisation des projets visés par les règlements d'urbanisme. Cette nouvelle réglementation permet, par exemple, de rapatrier en un seul document tout ce qui touche les demandes de permis, certificat et déclaration de travaux, documents requis, etc. qui étaient

auparavant intégrés dans chaque règlement distinct. Le délai d'émission est aussi passé de 30 à 45 jours et des documents sont désormais requis lorsque du déboisement est nécessaire dans un projet. Enfin, il y a aussi des conditions pour l'émission d'un permis, dont le fait que les redevances pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels soient acquittées dans les cas applicables.

Règlement régissant la démolition d'immeubles (en vigueur)

En matière d'urbanisme, le contrôle de la démolition des immeubles est tout aussi important que le contrôle du développement, puisqu'il détermine les bâtiments qui continueront de composer le tissu urbain et ceux qui sont appelés à être remplacés. Il influence donc directement le cadre de vie de la population. Ce nouveau règlement est une exigence provinciale qui découle de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Concrètement, il permet d'assurer un contrôle des travaux de démolition complète ou partielle d'un immeuble, entre autres pour tout bâtiment construit avant 1940. La nouvelle réglementation a aussi comme objectif de protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, en plus d'encadrer la réutilisation du sol dégagé.

Règlement de zonage (entrée en vigueur à venir)

Un règlement de zonage divise le territoire en zones pour contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions. Le nouveau règlement assurera une concordance avec le Schéma d'aménagement de la MRC de Bécancour et obligera également des redevances pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels. Il permettra aussi d'exercer un contrôle des îlots chaleurs, du verdissement minimum, de la plantation et de l'abattage d'arbres, de la perméabilité dans les aires de stationnement, etc.

Tous les règlements sont disponibles au becancour.net!



Encadrement pour la préservation des arbres

Des dispositions sont maintenant applicables pour l'abattage, la plantation et la protection des arbres. Une déclaration de travaux et/ou un certificat d'autorisation peuvent être requis. Des normes s'appliquent. Informez-vous avant d'effectuer les travaux.



Prenez de l'avance, c'est permis !

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de modification à votre propriété, communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement afin de prendre toute l'information nécessaire à la réalisation de votre projet et faire la demande de permis ou de certificat d'autorisation. Pour certains travaux, il est aussi possible de faire une simple déclaration de travaux. Lorsque votre demande nécessite une rencontre avec un inspecteur, il nous fera plaisir de vous fixer un rendez-vous.

Il est nécessaire de faire votre demande au moins 45 jours avant le début des travaux.

PSITT !

Saviez-vous que certaines déclarations de travaux et demandes de permis peuvent être faites en ligne ? Rendez-vous sur le Bureau citoyen du becancour.net pour procéder !



DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Bécancour fourmille de nouveaux projets

L'intérêt des promoteurs envers Bécancour a bondi au cours des derniers mois, générant près de 79 permis pour de nouvelles constructions résidentielles. Cela s'est traduit en un nombre record d'unités de logements créés dans une même année, avoisinant les 235.

13





Sécurité sur l'autoroute 30

Ton attitude change ta route

Le comité multipartenaire de l'autoroute 30, mis sur pied à l'automne 2023, a lancé cet automne la campagne de sensibilisation ayant pour thème *Ton attitude change ta route*. Celle-ci a comme objectif de faire prendre conscience aux usagers circulant sur l'A-30 que leur choix et leur état d'esprit influencent leur expérience et leurs comportements sur la route.

Un petit changement d'attitude peut faire une grosse différence. Il s'en faut de peu pour transformer une expérience désagréable en expérience positive. Le message repose sur l'utilisation de mots (patience, prudence, conscience, prévoyance, attention et tolérance) qui représentent des attitudes à adopter lorsqu'on prend la route. En y ajoutant deux petites lettres, on transforme leur essence positive en attitudes négatives (par exemple : imprudent).

Cette campagne de sensibilisation s'ajoute aux actions communes entreprises par le comité multipartenaire, dont la tenue d'opérations de sensibilisation, la mise en place de radars pédagogiques, l'envoi d'un avis aux camionneurs rappelant les bonnes pratiques, l'ajout de panneaux de prévention des comportements téméraires ainsi que la mise en place de station de lavage à la sortie de plusieurs chantiers bordant l'autoroute 30.

Avancement des chantiers sur l'A-30

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a récemment fait de l'évolution des travaux en cours sur l'autoroute 30, dans le secteur de Bécancour. Les travaux de réaménagement de l'intersection de l'A-30 et de la route 132 se termineront au cours des prochaines semaines, si ce n'est pas déjà fait. L'objectif est de mettre en place deux voies permettant le mouvement tout droit dans chaque direction, au lieu d'une seule, ce qui améliorera la fluidité à l'intersection. Ces aménagements contribueront également à raccourcir les files d'attente.

L'échéancier est similaire en ce qui concerne l'aménagement de la nouvelle intersection de la route 132 (boulevard Bécancour) avec la voie de service. L'achèvement de ces travaux permettra de raccorder la nouvelle voie de desserte prolongée par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) au boulevard Bécancour.

Étude en cours

Rappelons que le Ministère mène actuellement une étude d'opportunité au sujet l'autoroute 30, dans l'objectif d'établir les besoins et les solutions relatives à la configuration du tronçon à moyen et long terme, soit lors de la phase d'exploitation de la filière batterie.

À qui adresser une requête ?

Si vous souhaitez faire une requête concernant l'autoroute 30, contactez le ministère des Transports et de la Mobilité durable en composant le 819-371-6606 (poste 42611) ou envoyer un courriel à l'adresse dmcq@transport.gouv.qc.ca.



in conscience

Ton attitude change ta route





Un Service de sécurité incendie impliqué

Au cours des derniers mois, des membres du Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique de la Ville de Bécancour ont participé à divers événements leur permettant d'aller à la rencontre de la population.

Journée porte ouverte

Le 28 septembre s'est tenue une journée porte ouverte, qui a permis aux visiteurs de découvrir l'univers des services de Sécurité incendie et des Travaux publics. Pour l'occasion, les pompiers du Service de sécurité incendie ont notamment effectué la simulation d'un feu de cuisson et une démonstration de l'utilisation des pinces de désincarcération. La Maison de Boucanours était également sur place. Quelques centaines de personnes et familles ont participé à ce bel événement !



Semaine de la prévention des incendie

Dans les derniers mois, l'équipe du Service incendie de la Ville de Bécancour a rendu visite à certaines écoles et résidences pour personnes âgées dans un but de prévention, dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies qui se déroulait du 6 au 12 octobre.

Une Halloween sécuritaire à Bécancour !

Le soir du 31 octobre, les pompiers du Service de sécurité incendie étaient présents dans chaque secteur pour remettre bonbons et chocolats aux petits monstres et princesses qui venaient à leur rencontre. Les familles du secteur Godefroy ont aussi pu profiter d'une ambiance festive avec des décorations thématiques, de la musique et la présence de la Maison de Boucanours.



Des pompières et pompiers mis à l'honneur

Le 19 novembre dernier se tenait une soirée hommage pour 16 pompières et pompiers temps partiel ayant cumulé entre 5 et 20 années de service en 2024 (voir la photo d'en-tête). Cet événement a aussi été l'occasion de procéder à la remise officielle des diplômes émis à quelques pompières et pompiers au cours de la dernière année.



PLACE À L'HIVER !

Dommmages à la propriété

Si un équipement de déneigement cause des dommages à votre propriété (pelouse, galerie, clôture, etc.), vous avez 15 jours pour aviser, par écrit, le Service du greffe de la Ville. Un formulaire est disponible à cet effet au becancour.net ou à l'hôtel de ville.

Déneigement hivernal

La Ville de Bécancour assure le déneigement de toutes les rues (à l'exception de celles sous la responsabilité du gouvernement provincial ou fédéral et certaines rues privées) sur le territoire bécancourois. Chaque citoyen doit s'assurer de ne jamais obstruer les trottoirs et la rue lors du déneigement de sa cour. La réglementation de la Ville de Bécancour stipule, entre autres, qu'il est strictement interdit de déposer de la neige sur toutes les voies publiques ou en bordure de celles-ci. Le citoyen contrevenant à ce règlement est passible d'une amende. Les bacs à ordures et de récupération doivent donc être placés sur le terrain du citoyen, soit dans l'entrée de cour ou dans un endroit déneigé situé près de celle-ci, et non dans la rue.

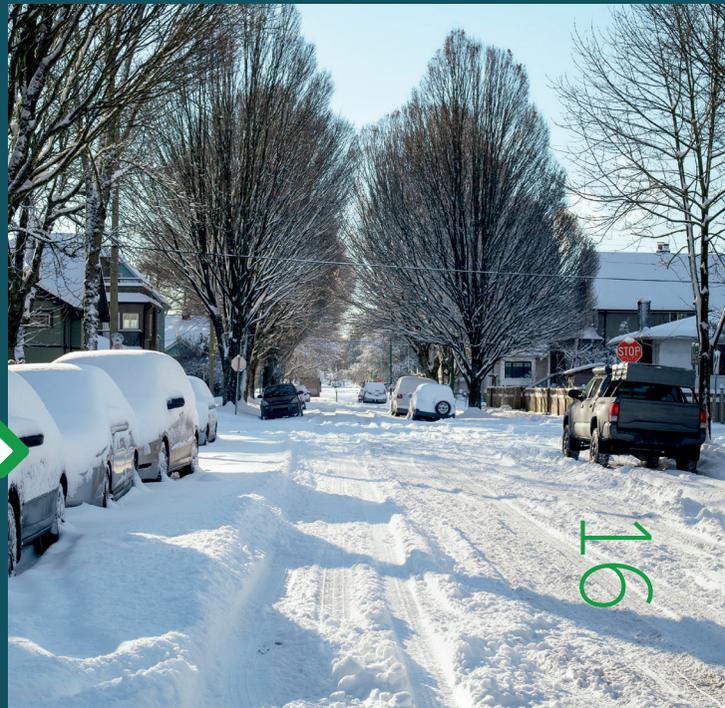


Libération des voies publiques et accumulation de neige

Dans le but de pouvoir déneiger adéquatement les rues de la ville, il est impératif que toutes les rues de la ville soient vidées des encombrants (panier de basketball, remorque, but de hockey, etc.) pendant la saison hivernale.

PSITT !

Saviez-vous qu'il est également défendu d'obstruer, de quelque façon que ce soit, les voies publiques, les rues, les trottoirs, les bornes fontaines, les cours et terrains publics par de la neige, de la glace ou toute autre matière.





Stationnement hivernal

Le stationnement dans les rues ou stationnements publics de la ville est interdit la nuit entre 23 h et 7 h afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, et ce, jusqu'au 15 avril. La Ville peut faire remorquer les véhicules aux frais des propriétaires qui contreviennent à ce règlement et ceux-ci seront passibles d'une amende de 50 \$ frais en sus.

Entretien de la cheminée

Il est important de faire inspecter et ramoner les cheminées reliées à un poêle à bois ou à un foyer au moins une fois par année afin de détecter toute défectuosité et de nettoyer les accumulations de créosote et de suie.

Cette opération contribuera à éliminer les feux de cheminée qui pourraient sérieusement endommager votre propriété et mettre des vies en danger.

Horaire hivernal de l'écocentre

Saviez-vous que les services de l'écocentre de Saint-Grégoire sont maintenus pendant l'hiver ? Pour la période hivernale, il est possible de disposer de ses matériaux de construction les samedis de 9 h à 15 h. Tous les détails sont disponibles au www.rigidbny.com/ecocentres.

Collecte des sapins

Pour bien commencer l'année à la suite des festivités du temps des Fêtes, la Régie intermunicipale des déchets Bécancour – Nicolet-Yamaska offre, jusqu'au 8 janvier, des points de dépôt pour la disposition des arbres de Noël naturels. Ceux-ci doivent être dégarnis de toutes leurs lumières et décorations.

Points de dépôt

- **Bécancour :**
Stationnement de l'hôtel de ville (1295, av. Nicolas-Perrot)
- **Gentilly :**
Derrière la bibliothèque (1920, boul. Bécancour)
- **Sainte-Angèle :**
Musée de la Biodiversité (1800, av. des Jasmins)
- **Saint-Grégoire :**
Stationnement de la Centrale de traitement d'eau (155, av. Godefroy)
- **Sainte-Gertrude :**
Stationnement à côté de l'église (8700, boul. du Parc-Industriel)
- **Précieux-Sang :**
Derrière l'église (7485, chemin du Missouri)



60^e anniversaire de la Ville de Bécancour

La Ville de Bécancour a été créée en octobre 1965, ce qui signifie qu'elle célébrera son 60^e anniversaire en 2025. La prochaine année se déroulera donc sous le signe des festivités. Pour vous faire patienter, voici quelques-uns des moments marquants de l'histoire bécancouroise.



17 octobre 1965

Fondation de la Ville de Bécancour, première ville-fusion du Québec. En regroupant onze corporations municipales étendues sur un territoire de 447,4 km², la Ville de Bécancour devient ce jour-là la plus grande ville au Québec du point de vue superficie.

Automne 1966

Début des travaux de Gentilly-1.

1967

Inauguration du Centre culturel Larochelle.

1988

Ouverture du parc industriel et commercial 30-55.

2012

Fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2.

1997

Création de la région administrative Centre-du-Québec.

2025

60^e anniversaire de la Ville de Bécancour.



2015

Année de festivités entourant le 50^e anniversaire de la Ville de Bécancour.

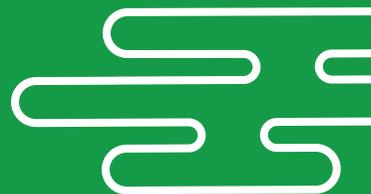
2021 à aujourd'hui

Mise en place de la filière batterie et de plusieurs initiatives pour le développement durable et la transition énergétique.



1969

Première édition du Carnaval de Gentilly.



1973

Début de la construction de la centrale nucléaire Gentilly-2.

1968

Abandon du projet Sidbec dans la région par le gouvernement du Québec et premiers pas vers la création du parc industriel et portuaire de Bécancour.

1972

Le port de Bécancour accueille son premier navire.

1980

Édification de l'hôtel de ville.

1986

Démarrage de l'Aluminerie Bécancour.

1981

Création de la MRC de Bécancour.



1988

1^{re} édition de la Saison des Arts, un événement privilégiant l'art sous toutes ses formes et qui durera quelques années.

À surveiller !

En 2025, plusieurs activités et célébrations se tiendront pour souligner le 60^e anniversaire de la Ville de Bécancour. Surveillez nos différentes plateformes et publications pour ne rien manquer !



PSITT !

Surveillez votre boîte postale, vous recevrez bientôt notre brochure hivernale, regroupant une foule d'activités à faire sur le territoire cet hiver, dans l'un ou l'autre des attraits touristiques bécancourais !

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2024

Des circuits industriels populaires à Bécancour

Les circuits guidés en trolley étaient de retour cette année à Bécancour toutes les fins de semaine de l'été, avec un parcours agrotouristique les samedis et un parcours industriel les dimanches. Ces tours de trolley sont un véritable succès estival avec près de 1 340 participants, soit 51 % de plus qu'en 2023. Avec 58 % des visiteurs qui proviennent de l'extérieur de Bécancour, cela représente une excellente vitrine pour le territoire.

Parmi les deux parcours suggérés, plus de 85 % des usagers ont effectué le circuit industriel. Ce sont donc 38 visites commentées du parc industriel qui ont été réalisées de mai à octobre, permettant aux participants de découvrir les nouveaux chantiers, les nouvelles constructions et les entreprises existantes déjà en opération depuis plusieurs années. Depuis 2022, il est clair que le volet industriel intéresse autant les gens d'ici que d'ailleurs. En effet, il s'agit d'une occasion idéale pour réaliser l'ampleur de ce qui se passe dans le parc industriel et comprendre ce qu'est la filière batterie. Tourisme Bécancour a d'ailleurs déjà fait valoir que l'offre touristique en lien avec le tourisme industriel sera développée au cours des prochaines années.

Quant aux visites agrotouristiques, on en compte neuf qui ont eu lieu tous les samedis, de la fête du Canada à la fête du Travail.

Par ailleurs, pour la saison estivale, Tourisme Bécancour avait mis en ligne la page d'atterrissage Destination Bécancour, qui a reçu 18 000 visiteurs, alors que 26 000 internautes ont visité le site web tourismebecancour.com. Les thèmes les plus consultés sur ces plateformes sont les idées d'activités plein air et familiales, le parc écologique Godefroy et les visites en trolley. La page Facebook de Tourisme Bécancour a également bien performé avec une augmentation des vues de 14 %.

Enfin, soulignons que plus de 50 % des demandes de renseignements effectuées aux bureaux touristiques de Bécancour (en personne, par courriel ou par téléphone) sont axées sur l'offre touristique du territoire.

Activités des Fêtes

Plusieurs activités festives sont offertes sur le territoire à l'approche du temps des Fêtes. Découvrez-les au www.becancour.net dans notre édition spéciale du Diffusion en bref consacrée à ces événements !





Une denrée et c'est payé !

Jusqu'au 23 décembre, les usagers des bibliothèques de Bécancour sont invités à apporter des denrées et/ou produits d'hygiène directement à leur comptoir de prêt au moment de payer leurs frais de retard. Par ce geste, la Ville de Bécancour désire ainsi démontrer sa solidarité envers les plus démunis et agir de façon concrète pour soutenir la préparation des paniers de Noël de la région par les organismes communautaires du territoire.



Salles locatives pour le temps des Fêtes



Vous désirez louer une salle pour le temps des Fêtes 2025 ? À compter du mercredi 15 janvier, à 8 h 30, composez le 819 294-6500, poste 524. Laissez un message dans la boîte vocale en indiquant votre nom, numéro de téléphone, la date voulue et la salle désirée. Un retour d'appel vous sera fait en après-midi, le 15 janvier, en ordre de priorité des messages reçus. Prendre note qu'aucune réservation ne sera prise en personne.

21



Retour du programme Arbre de vie et de la Journée de l'arbre

Pour une 5^e année consécutive, c'est le dimanche 25 mai prochain que la Ville de Bécancour offrira gratuitement un arbre mature pour chaque poupon né au cours de l'année 2024, par le biais de son programme *Arbre de vie*, visant à célébrer les naissances. De plus, pour l'occasion, une photo professionnelle de chaque famille inscrite sera prise afin qu'elle puisse garder des souvenirs de ce merveilleux moment. À noter que le programme s'adresse exclusivement aux résidents de la Ville de Bécancour.

Surveillez nos publications pour connaître la période d'inscription !



C'est cette même journée que la Ville procédera à la distribution gratuite d'arbres qui seront offerts à l'ensemble de la population. De plus, le comité Embellissement Bécancour remettra aussi gratuitement des arbustes et des vivaces et des organisations œuvrant en lien avec l'environnement et l'écologie seront sur place.



Quoi faire à Bécancour cet hiver ?

L'hiver à Bécancour, c'est tout sauf ennuyant ! Ce ne sont pas les activités qui manquent pour se garder en forme ou profiter des paysages hivernaux et de l'air frais en famille, entre amis, en couple ou en solo.

Glissade hivernale

Depuis l'an dernier, les familles bécancouroises peuvent profiter gratuitement d'une nouvelle glissade hivernale construite à Précieux-Sang... pour le plaisir des petits et des grands !



Patinage libre et hockey libre

Plusieurs plages horaires sont disponibles pour profiter des heures de glace à l'aréna de Bécancour.

Patinage libre

Mercredi	15 h 30 à 16 h 20
Vendredi pédagogique	15 h à 15 h 50
Samedi	12 h 30 à 13 h 20
Dimanche	13 h à 13 h 50

Coût :

Semaine : 2 \$/personne

Fin de semaine : Gratuit

Hockey libre (15 ans et plus)

Mardi et jeudi	15 h à 16 h 20
----------------	----------------

Coût : 4 \$/personne

Hockey libre (14 ans et moins)

Vendredi	16 h à 17 h 20
----------	----------------

Coût : 2 \$/personne

Les places pour jouer dehors

Notre territoire regorge de beaux endroits pour profiter des belles journées d'hiver. Parmi ceux-ci, découvrez :

- Le Parc régional de la rivière Gentilly
- Le Parc écologique Godefroy | Parc des gnomes
- Le Musée de la biodiversité
- Le Moulin Michel

Carte des sentiers

Saviez-vous que sur son site web, la Ville de Bécancour propose une carte interactive où sont répertoriés les nombreux sentiers accessibles gratuitement aux Bécancourois-es ? Sur la page d'accueil du becancour.net, sélectionnez *Carte interactive*, puis dans les options possibles, il suffit de choisir *Communauté*, puis *Sentiers hivernaux*.

Des patinoires extérieures à votre disposition

La Ville de Bécancour possède diverses patinoires extérieures sur son territoire. Retrouvez-les au becancour.net !

Des gens d'ici qui se démarquent !

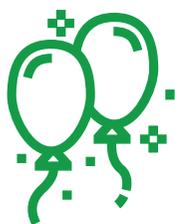


Dans les derniers mois, la Ville de Bécancour a tenu quelques cérémonies *Rayonnement Bécancour*, dont l'objectif est de mettre en lumière des Bécancouroises et Bécancourois qui ont fait rayonner la Ville grâce à leur réalisation.

De plus, l'équipe horticole de la Ville a déniché cet été les plus beaux aménagements de façade, tant du côté résidentiel que commercial, dans le cadre du concours d'aménagement paysager *Bécancour se fait belle !*, qui était de retour cet été pour une 5^e édition. Bravo aux lauréats !

Rendez-vous au becancour.net pour découvrir les personnes mises de l'avant lors des activités de reconnaissance !

La Ville de Bécancour prépare une soirée haute en couleur, le vendredi 2 mai prochain, pour rendre hommage aux nombreux bénévoles bécancourois !



Camp de jour estival

Les inscriptions pour le camp de jour estival débuteront le lundi 31 mars 2025 à 18 h 30 et elles se feront uniquement en ligne via la plateforme **Voilà !**

Pour les demandes d'accompagnement, la période sera du 6 janvier au 21 février. Les parents concernés doivent communiquer avec le Service à la communauté.

PSITT !

Tu penses déjà à ton prochain emploi estival ? Chaque été, la Ville de Bécancour a plusieurs postes étudiants à combler, dont ceux reliés au camp de jour. Ça t'intéresse ? Fais parvenir ta candidature dès maintenant au rh@ville.becancour.qc.ca.



CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE 2025

Joignez-vous à l'Académie des superhéros !

Pour la semaine de relâche, les enfants sont invités à faire partie de l'*Académie des superhéros*. Accompagnées par une équipe de héros dévouée, les jeunes recrues seront amenées à vivre une série d'activités de tout genre ayant comme but d'entraîner les enfants pour la mission qui leur sera confiée chaque après-midi.

À retenir

Date	3 au 7 mars 2025, de 7 h 30 à 17 h 30
Lieu	Centre culturel Larochelle
Âge	4 à 12 ans (la maternelle doit être en voie d'être complétée)
Tarifs	Résident : 110 \$ Non-résident : 160 \$ Tarif applicable à partir d'un 3 ^e enfant inscrit pour les résidents : 55 \$

Les inscriptions se font en ligne via la plateforme **Voilà !** **Détails au becancour.net !**

Des activités culturelles, des cours et des pratiques
qui sauront plaire à tous !

Programmation hiver et printemps 2025

Défi château de neige Bécancour

Mi janvier à la mi mars

Une belle bordée de neige vous dites ?
Parfait pour pour débiter le Défi château
de neige 2025 !

Pour participer, vous devez Vous inscrire
sur le site Défi château de neige :
defichateaudeneige.ca

À VOS CHÂTEAUX !



Loisirs

Enfants

Ados

Adultes

Minigym (1 à 6 ans)

Du 19 janvier au 1^{er} juin

Partenaire : Maison des familles de Bécancour

Une activité visant à favoriser l'activité physique
chez les enfants. Au programme :
expérimentation du jeu libre, bougeret
développer la motricité globale.

19 janvier, 2 et 16 février, 2, 16 et 30 mars,
13 et 27 avril, 18 mai, 1^{er} juin 2025

9 h à 10 h et 10 h 15 à 11 h 15
Salle Maurice Richard
(gymnase de l'école Explorami)

Coût : 3 \$ par enfant

Inscription : NOUVEAUTÉ - Aucune inscription
requis ! Concept du premier arrivé,
premier servi



Loisirs

Petite
enfance

Les heures du conte de Mandolyne

Du 12 janvier au 8 juin

Présentées grâce à l'entente de développement culturel
MCC - MRC de Bécancour

De 10 h 30 à 11 h 30 à la bibliothèque
du secteur identifié

Un seul parent accompagnateur par famille

Dimanche 12 janvier - Bécancour
Dimanche 16 février - Saint-Grégoire
Dimanche 9 mars - Gentilly
Dimanche 6 avril - Sainte-Angèle
Dimanche 4 mai - Sainte-Gertrude
Dimanche 8 juin - Précieux Sang

GRATUIT !

Inscription : bibliotheque@ville.becancour.qc.ca
ou 819 294-6500 poste 562 - Places limitées.

Culture

Petite
enfance

Moments sportifs (5 à 17 ans)

Du 24 janvier au 21 mars

Pratique libre de deux sports pour
favoriser l'activité physique.

24 janvier, 7 et 21 février, 21 mars 2025

13 h 30 à 15 h 30
Au Faubourg Mont-Bénilde à la palestre
(passer par l'entrée # 2).

GRATUIT !

Inscription : Aucune inscription requise !

Sports

Enfants

Ados

Randonnée hivernale

Du 15 janvier au 26 février

Niveau débutant/intermédiaire
en raquette (ouvert à tous)

Les enfants doivent obligatoirement être
accompagnés d'un adulte.

Nous fournissons les raquettes et les bâtons.
Prévoir une lampe frontale et votre sourire.

18 h à 21 h

15 janvier, 29 janvier, 12 février, 26 février 2025

GRATUIT pour les résidents

8,50 \$ pour les non-résidents qui possèdent des
raquettes + 5 \$ pour la location de raquettes.

Inscription : Par le Parc régional de la rivière
Gentilly - 819 298-2455, poste 2 - Places limitées.

Plein
air

Ados

Adultes

Aînés

Pédagogique - Les plaisirs d'hiver (6 à 12 ans)

Vendredi 24 janvier

Les enfants vivront une multitude d'activités sur
le thème des plaisirs d'hiver.

9 h à 11 h 30

Salle Nicolas-Perrot

Coût : 8 \$
Sans parents

Inscription : Plateforme Voilà - Places limitées.

Loisirs

Enfants



Cours de peinture à l'acrylique (5 à 8 ans)

Loisirs
Enfants

Du 28 janvier au 25 mars

Initiation aux couleurs et aux techniques de base de l'acrylique, via des projets créatifs.

18 h 30 à 19 h 30
Centre culturel Larochelle

Coût : 60 \$

Inscription : Plateforme Voilà - Places limitées.

Cours de peinture à l'acrylique

Loisirs
Ados
Adultes

Du 30 janvier au 27 mars

Apprentissage des techniques acryliques, des bases aux méthodes avancées, via des projets créatifs. Ce cours est conçu pour les adolescents (12 ans et plus) et les adultes.

18 h 30 à 20 h 30
Centre culturel Larochelle

Coût : 85 \$

Inscription : Plateforme Voilà - Places limitées.

Ateliers d'éveil musical : les animaux et les sons

Culture
Enfants

Dimanche 9 février

La musicienne percussionniste Julie Sa Muse propose une activité musicale afin d'initier les jeunes participants à la musique, à l'aide d'instruments.

0-4 ans (accompagné d'un parent)
9 h 30 à 10 h 15

5-7 ans
10 h 30 à 11 h 15

Hôtel de ville de Bécancour

GRATUIT !

Inscription : bibliotheque@ville.becancour.qc.ca
ou 819 294-6500 poste 562 - Places limitées.

Pédagogique - Les mini-artistes (6 à 12 ans)

Culture
Enfants

Vendredi 21 février

Les enfants réaliseront des œuvres d'art par le biais de différents médiums.

9 h à 11 h 30
Salle Nicolas-Perrot

Coût : 8 \$
Sans parents

Inscription : Plateforme Voilà - Places limitées.

Atelier d'initiation à la sérigraphie

Culture
Ados
Adultes
Aînés

Vendredi 23 février

Découvrez l'art de la sérigraphie et explorez l'impression sur textile et papier ! Cet atelier immersif est l'occasion parfaite pour vivre un moment créatif tout en apprenant une nouvelle technique artistique.

13 h 30 à 15 h 30
Hôtel de ville de Bécancour

GRATUIT !

Inscription : bibliotheque@ville.becancour.qc.ca
ou 819 294-6500 poste 562 - Places limitées.

Pédagogique - Les cuistots en action ! (6 à 12 ans)

Loisirs
Enfants

Vendredi 21 mars

Les enfants entreront dans l'univers de la cuisine en réalisant différentes recettes au courant de l'avant-midi.

9 h à 11 h 30
Salle Nicolas-Perrot

Coût : 8 \$
Sans parents

Inscription : Plateforme Voilà - Places limitées.

Atelier parent-enfant de légographie (4 à 12 ans)

Loisirs
Enfants

Dimanche 23 mars

Participez avec votre enfant à cet atelier d'initiation à l'estampe avec comme matrice de base des LEGO. De la préparation du motif à la préparation du matériel, du repérage à l'impression, vous apprendrez les étapes essentielles à la réalisation de votre chef-d'œuvre.

9 h 30 à 11 h 30
Hôtel de ville de Bécancour

GRATUIT !

Inscription : bibliotheque@ville.becancour.qc.ca
ou 819 294-6500 poste 562 - Places limitées.

Découvrez la
programmation
complète au
becancour.net !

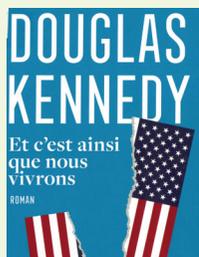




Coups de cœur littéraires

2023-2024

Auteur étranger



Et c'est ainsi que nous vivrons
Douglas Kennedy



Veiller sur elle
Jean-Baptiste Andrea



Trust
Hernan Diaz

Roman québécois

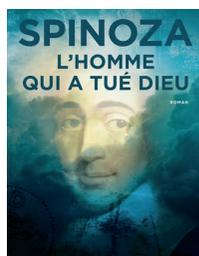


L'étonnante mémoire des glaces
Catherine Lafrance

Auteur



La femme au dragon rouge
José Rodrigues dos Santos



Spinoza, l'homme qui a tué Dieu
José Rodrigues dos Santos

1^{er} roman



La collectionneuse de mots oubliés
Pip Williams

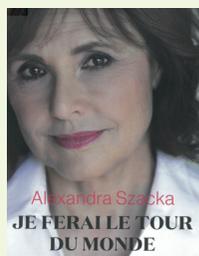


Ce que je sais de toi
Éric Chacour

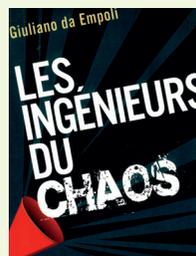
Documentaire



Je vous écris de Kaboul
Khatera Amine et Maurine Bajac



Je ferai le tour du monde
Alexandra Szacka



Les ingénieurs du chaos
Giuliano Da Empoli

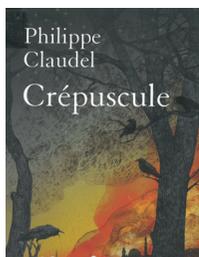


Deux fois dans le même fleuve : la guerre de Poutine contre les femmes
Sofi Oksanen

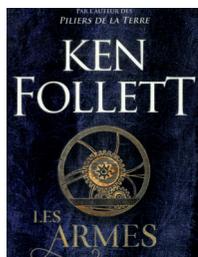


Chaque année, le Club présente ses coups de cœur littéraires de l'année.
À vous de les découvrir !

Plume confirmée

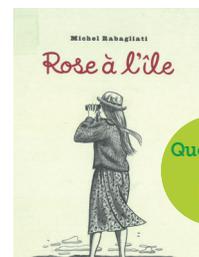


Crépuscule
Philippe Claudel



Les armes de la lumière
Ken Follett

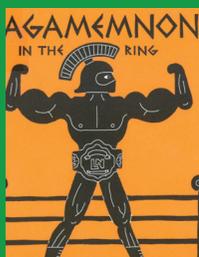
Roman graphique



Rose à l'île
Michel Rabagliati



Mentions spéciales



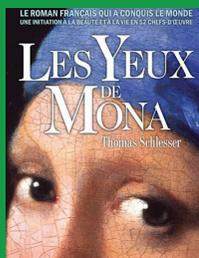
Agamemnon in the ring
Hilaire St-Laurent



Boucar raconte
Boucar Diouf



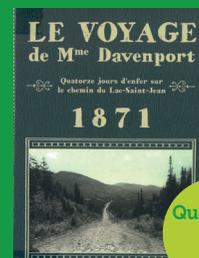
Boucar raconte
Boucar Diouf



Les yeux de Mona
Thomas Schlessler



Panorama
Lilia Hassaine



Le voyage de Mme Davenport
Ève Michèle Tremblay

Bécancour



Bonne nouvelle !

Le nouveau site web
de la Ville de Bécancour
est en conception
et la mise en ligne
est prévue en 2025.



Joyeuses Fêtes !

1295, av. Nicolas-Perrot, Bécancour G9H 1A1
819 294-6500 | info@ville.becancour.qc.ca

becancour.net



Responsable de la publication :
Direction de la stratégie, des
communications et du rayonnement.
Rédaction : Joanie Mailhot
Graphisme : Cindy Fournier
Distribution : Postes Canada

